

PLUS PROCHE DE VOUS

Le point sur la concertation

ZOOM SUR...

Un pas "A-FRANCHIR"

POINT DE VUE

La parole est à vous

VIE DE QUARTIERS

L'actualité en images

EN RUE village 2

numéro_4
mai 2009

journal du projet
de renouvellement
urbain d'Échirolles

CONCERTATION

Dans le vif du sujet

À quelques semaines de la première démolition, la Ville et la SDH ont fait le point sur la démarche de concertation, ainsi que sur les opérations de démolitions des bâtiments, de réhabilitation des logements et de résidentialisation des pieds d'immeubles. Retour sur les thèmes abordés, les questions posées et les réponses données en réunion publique.

•• voir p.4





ÉDITO

Renzo Sulli, Maire d'Échirolles, 1^{er} vice-président de Grenoble Alpes Métropole "La richesse de la concertation"

Avec ce journal, avec les flash infos travaux que nous diffusons régulièrement, nous entendons vous informer de l'avancée des travaux et plus largement de toutes les implications de ce vaste projet de renouvellement urbain dans votre quartier.

Au-delà de cette nécessaire information, nous sommes très attentif à ce que vous soyez associés à toutes les phases du projet. Ce numéro dresse un premier bilan de cette démarche de concertation, réunions plénières et ateliers thématiques, dont chacun mesure qu'elle permet d'ajuster les réponses apportées aux questions soulevées. Nous avons ainsi pu intégrer, par exemple, plusieurs

demandes formulées par les jeunes concernant le terrain de sport. Comme vous le savez, nous rentrons désormais dans le vif du sujet avec le début de la réhabilitation des logements par la SDH. Le détail des interventions est précisément listé dans ce numéro d'EN RUE.

Nous serons très attentifs à cette étape essentielle du chantier, qui au final améliorera le cadre de vie quotidien de chacun.

Enfin, après le relogement, viendra le temps des premières démolitions. C'est toujours un moment "émouvant" et symbolique dans un quartier. Nous veillons là encore à ce que ce moment important se déroule dans les meilleures conditions et avec le moins de nuisances possibles.

PLUS PROCHE DE VOUS

Le point sur la concertation

La dernière réunion publique organisée par la Ville et la SDH a été l'occasion de faire le point, très attendu par les habitants, sur les prochaines opérations de démolitions de bâtiments, de réhabilitation de logements et de résidentialisation des pieds d'immeubles (Voir p.4). Elle a aussi été l'occasion de faire le point sur les ateliers de concertation sur les aménagements de l'espace public menés en janvier et février, ainsi que sur les prochains ateliers du mois d'avril.

Une démarche de co-élaboration jugée "très intéressante" par Guy Rouveyre, 1^{er} adjoint, pour qui "la participation habitante" permet d'envisager d'atteindre sereinement "l'objectif de réaliser un quartier qui réponde à la vie et aux usages de ses habitants. En passant à la phase opérationnelle d'un projet virtuel qui s'est concrétisé grâce à votre engagement, on rentre désormais dans le vif du sujet. Le souci de la Ville est que nous continuions à construire ensemble ce projet innovant", a rappelé l'élu.

Place aux ateliers de terrain

Les ateliers thématiques de janvier et février ont ainsi permis aux habitants de faire part de leurs remarques et de leurs attentes en matière d'aménagement de l'espace public. Des propositions, sou-



À l'image de la concertation menée avec les jeunes du quartier autour du futur terrain de sport, les ateliers sur les aménagements de l'espace urbain ont porté leurs fruits.

vent pertinentes, dont les élus ont largement tenu compte. À l'image des demandes des jeunes d'agrandir la superficie du terrain de sport (50 mètres par 35 au lieu des 40 par 30 initialement prévus), d'en changer le revêtement et de l'éclairer afin de permettre une pratique régulière sur l'année. Demandes acceptées qui ont également abouti à son déplacement au sud du quartier, afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

La concertation s'est poursuivie en avril

sous la forme de trois ateliers de terrain réunissant habitants et professionnels. Ils avaient pour objectifs de recenser les demandes précises des habitants en matière d'aménagement des espaces publics des rues Galilée, Jean-Henri Fabre et Denis-Papin. Nous reviendrons sur le contenu de ces trois ateliers dans le prochain numéro d'En Rue. D'autres ateliers du même type seront organisés sur les autres secteurs du quartier, selon l'avancement du calendrier des travaux.

QUESTIONS-RÉPONSES

Pourquoi un compteur collectif pour le chauffage urbain ?

Dans le cadre de la réhabilitation, le mode de chauffage va changer : on passe du chauffage individuel gaz, au chauffage collectif urbain.

La facture ne sera plus calculée en fonction des consommations de chaque logement, mais la consommation collective sera répartie selon la surface des logements.

Cette solution offre un double avantage : elle est plus équitable, car chaque logement quel que soit sa position (sous les toits, en pignon, en rez-de-chaussée...) aura la même température et un coût de chauffage en fonction de sa surface, et permet une meilleure maîtrise des charges locatives. L'installation d'un compteur individuel aurait entraîné des charges supplémentaires pour le locataire pour relever ses consommations et entretenir son compteur, et cela pénaliserait les plus "défavorisés thermiquement".

Qu'est ce qu'une DUP ?

Une déclaration d'utilité publique (DUP) est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en utilisant l'expropriation. La DUP se déroule en plusieurs phases : dépôt d'un dossier en préfecture, enquête publique menée par le Préfet et arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique du projet. Ensuite, et si nécessaire, la procédure d'expropriation est lancée. Dans le projet du Village 2 quelques terrains n'appartiennent pas à la Ville. Des négociations amiables sont menées avec les propriétaires. En cas d'échec de ces négociations, la Ville peut avoir recours à l'expropriation des terrains grâce à la DUP et permettre ainsi la réalisation du projet.

ZOOM SUR...

Un pas "A-FRANCHIR"



"Bonjour, Le Village 2 tout doucement se fait grignoter. Dans les rues, les machines trifouillent là-dessous, raccordent des tuyaux. Et puis on rebouche tout ça, pour avoir moins froid. Bientôt ce sont les murs des immeubles qui seront

grignotés, et une partie de la mémoire du quartier s'endormira doucement sous les gravas, pour laisser place à de nouveaux espaces, de nouvelles histoires, la vie somme toute...

Alors voilà, pendant un an je vais venir photographier les petits et les grands événements du quartier, des familles, de l'école, les travaux et les déménagements : une année au Village 2, avant que tout change...

Et comme je n'y arriverai pas toute seule, je voudrais vous inviter à faire vous-même des photos. C'est pour cela que des ateliers ont été proposés du 6 au 13 avril, avec des enfants et des jeunes. Nous avons par exemple commencé à relooker les façades (comme les photographies faites par les habitants de La Luire en 2008, exposées en Mars dans divers lieux publics et les commerces du V2), pour le plaisir d'imaginer le quartier autrement, avant qu'il ne se transforme pour de bon. D'autres ateliers peuvent être imaginés avec vous. Pour nous rejoindre, vous pouvez me contacter au : 06 22 40 03 72 ou 09 75 26 09 83."

Nadine Buchholz



point de vue...

sur le renouvellement urbain

Michel Garcin

Journaliste-réalisateur

"J'ai commencé à me pencher sur tout ce qui se passait autour du renouvellement urbain en France, et notamment dans l'agglomération grenobloise — à Grenoble, à Fontaine, à Échirolles... —, quand Jean-Louis Borloo (ministre du logement de l'époque) a déclenché son plan en 2003. En l'intervenant, j'ai appris que le Village 2 était le seul quartier en France qui s'était largement mobilisé en faveur du projet. Ça m'a intéressé.

Je suis journaliste depuis 30 ans et j'ai beaucoup travaillé sur les questions de précarité et de vie sociale dans les quartiers. J'ai donc commencé à filmer sur le Village 2 il y a 3 ans. Au début, j'ai filmé beaucoup de réunions, ensuite j'ai pris le temps de discuter avec les habitants. Le but, c'est de raconter la vie du quartier, sa mémoire, que les habitants évoquent ce qu'ils y ont vécu et la façon dont ils vivent les changements qui s'opèrent actuellement pour en faire un documentaire et de petits clips visibles sur le site de la Ville (www.ville-echirolles.fr), le tout en respectant leur vie privée. Ce qui m'intéresse, c'est ce qu'ils me racontent."



point de vue...

sur les ateliers de concertation

Anasse Bouallali

Président de l'association Vie et partage

"Globalement, je ne pense que du bien de la façon dont ont été menés les ateliers de concertation sur les aménagements de l'espace public. C'est une bonne manière d'impliquer les habitants sur le renouvellement urbain en général, et la manière dont vont être aménagés les espaces publics en particulier. Ce n'est que du positif !

Avec les membres de l'association, nous avons plus spécifiquement participé aux ateliers thématiques sur les aménagements des aires de jeux, du terrain de sport notamment, pour voir ce que l'on pouvait faire. Nous sommes venus avec une proposition d'avoir un terrain un peu plus grand et avec un revêtement différent que le stabilisé de l'ancien terrain de sport, mieux adapté à nos pratiques notamment en période hivernale. Nous avons également demandé à ce qu'il soit éclairé.

Le fait que nous ayons participé à ces ateliers avec des revendications claires me donne l'impression que nous avons été entendus. Cela permet d'avoir des réponses, c'est encourageant pour la suite. Nous, comme les habitants qui étaient peut-être un peu réticents au départ, avons du faire des concessions sur certains points, et au final, je crois que tout le monde y a trouvé son compte."



Dans le vif du sujet

À quelques semaines de la première démolition — les 11, 13 et 15 rue Denis-Papin en mai —, la Ville et la SDH ont fait le point sur la démarche de concertation (lire "Plus proche de vous"), ainsi que sur les opérations de démolitions, de réhabilitation et de résidentialisation. Retour sur les thèmes abordés, les questions posées et les réponses données.

Les Démolitions

Le principe

Les démolitions se dérouleront en 5 étapes : l'installation (pose de clôtures, de portails et des panneaux réglementaires), la déconstruction et le tri des éléments légers (planchers, portes, meubles...), le désamiantage par une société agréée, la démolition mécanique par grignotage et concassage, la remise en état du terrain.

? QUESTIONS DES HABITANTS...

Les nuisances ?

Le bruit et à la poussière : ils seront inévitables malgré l'arrosage régulier des débris et l'engagement de la SDH d'essayer de les limiter au maximum.

L'amiante : des diagnostics dans les appartements à démolir ont démontré qu'il y avait peu d'amiante. Elle sera stockée et évacuée lors de l'opération de désamiantage. *"Le maximum de précautions sera pris, avec des contrôles très sévères"*, a assuré Alain Fayen, directeur du patrimoine de la SDH.

La circulation de camions : le concassage sur place des débris permettra de limiter les allers et venues de camions.

Le calendrier prévisionnel

- Bâtiment J (11, 13 et 15 rue D. Papin) :
↳ de mai à septembre
- Bâtiment K (2, 4, 6, 8 et 10 rue Ader) :
↳ de septembre à janvier
- Bâtiment H (7, 9 et 11 rue Ader) :
↳ début 2010
- Bâtiment L (19, 21 et 23 rue Ader) :
↳ 2^e semestre 2010
- Bâtiment I (13, 15 et 17 rue Ader) :
↳ 1^{er} semestre 2011



La réhabilitation

Le principe

La réhabilitation des logements vise à améliorer :

Le confort thermique : création d'une VMC, remplacement des fenêtres bois par des fenêtres PVC double-vitrage et du chauffage individuel au gaz par du chauffage collectif urbain.

La sécurité : remplacement des portes palières par des portes blindées et aménagement d'une pièce de confinement.

Le confort général : remplacement des volets bois ou peinture des volets métalliques, remplacement du tableau électrique, ajout de prises électriques dans les cuisines, séjours et salle de bains (dans les barres), mise en place du système d'entrée par badge Vigik et d'une nouvelle interphonie sans combiné dans les tours.

Le calendrier prévisionnel

- Bâtiments A, F, B, et Tours n° 1 et 2 (1, 2, 3, 4, 6, et 8 rue Galilée ; 6 rue Niepce ; 2 et 4 rue Einstein)
↳ de mai à décembre 2009
- Bâtiments C, D, E, et Tours n° 3, 6 et début de la 7 (5, 7, 9, 11 et 13 rue Galilée ; 1, 2, 3, 4, 5 et 7 rue Niepce ; 6 rue Einstein ; 1 et 2 rue Fabre)
↳ de janvier à décembre 2010
- Bâtiments G, M, et Tours n° 4, 5 et fin de la 7 (1, 3 et 5 rue Ader ; 1, 3, 5, 6, 7 et 9 rue Papin)
↳ de janvier à octobre 2011



QUESTIONS DES HABITANTS...

La durée des travaux ?

Ils n'excéderont pas 5 jours par logement et pourront s'étaler sur 3 mois : 3 pour la plomberie, l'électricité et l'interphonie, 2 pour le remplacement des menuiseries, une demi journée chacune pour l'aménagement de la pièce de confinement, l'enlèvement du chauffage, le changement des portes palières et les finitions.

Le suivi des travaux ?

"Un suivi important et une réception des travaux, logement par logement, seront mis en place dans le cadre de cette opération spécifique de grande envergure", s'est engagé Alain Fayen. Un pôle réclamation et un interlocuteur seront mis en place pour recenser les problèmes, les faire remonter au chargé d'opération et les régler le plus rapidement possible.

Le mode de chauffage ?

"7 à 8 000 logements fonctionnent déjà ainsi sur le parc de la SDH. Le chauffage collectif urbain est un mode de chauffage équitable, confortable, de qualité, au coût maîtrisé et aux émanations de gaz à effet de serre réduites. C'est un phénomène de justice", a expliqué Alain Fayen, rejoint Guy

Rouveyre, 1^{er} adjoint, qui a rappelé les exemples de la Luire, de la Villeneuve, de la Viscose, du centre-ville... qui fonctionnent sans gaz de ville.

L'emploi d'échirollois ?

La clause d'insertion des marchés publics oblige les entreprises à recruter prioritairement des personnes en insertion de l'agglomération.

Guy Rouveyre a rappelé que l'accès à l'emploi des publics prioritaires fait partie des objectifs de l'ANRU et que la Ville va "s'arc-bouter pour que cette clause soit respectée". Il souligne néanmoins que "cela ne va pas régler tous les problèmes d'emploi à Échirrolles. On veut tout ce que l'on est en droit d'espérer dans ce domaine là", a-t-il conclu.

Les aides ?

150 euros pour tous pour les retouches de peinture suite à l'enlèvement de la chaudière et radiateurs.



La résidentialisation

Le principe

2 pistes sont envisagées pour aménager les espaces extérieurs à l'arrière des barres : la création d'un espace vert collectif ou de terrasses individuelles pour les logements en rez-de-chaussée. Une réunion et un atelier de concertation seront prochainement organisés.

Actualités opérations SDH

2009 : la poursuite du chantier du Quadrille

Le chantier du Quadrille se poursuit en 2009. C'est une opération de 21 logements sociaux "PLUS CD". Ce sont les premiers logements reconstruits sur le site du Village 2. Ils seront destinés en priorité aux familles à reloger du Village 2 qui souhaitent rester sur leur quartier. Livraison prévue en 2010.

Mi-mai 2009 : les 1^{ers} nouveaux logements sociaux sur le site

Les 8 premiers nouveaux logements sociaux sur le site du Village 2 sont attendus pour mi-mai. Il s'agit d'une opération un peu atypique : l'acquisition et la restructuration des anciens logements des instituteurs. Ces logements seront destinés en priorité aux familles à reloger du Village 2 qui souhaitent rester sur leur quartier.

Mai 2009 : Réhabilitation

À partir de mai 2009, la réhabilitation commence. Les premiers bâtiments concernés sont le bâtiment A (1 et 3 rue Galilée) et la Tour 1 (2, rue Galilée). La réhabilitation se poursuivra ensuite jusqu'en 2011 sur l'ensemble du quartier. Les locataires seront informés par flash infos.

Démolition du premier bâtiment

La démolition du bâtiment J (11, 13 et 15 rue Denis Papin) devrait également démarrer en mai 2009 – et se poursuivre cet été. Les riverains seront informés des contraintes engendrées par le chantier par flash infos.

Entre un séjour à la montagne et la préparation d'un autre à la mer, les jeunes du centre de loisirs Prévert en ont profité pour fêter carnaval, et les habitants du 6 Denis-Papin, la réception des travaux de peinture de leur montée. **Retour en images sur l'actualité !**



A l'occasion du carnaval, les enfants du centre de loisirs Prévert ont défilé à travers les rues du quartier dans la joie et la bonne humeur, destination le parc de la Frange Verte, où a été embrasé M.Carnaval



Après quelques péripéties, les habitants du 6, rue Denis-Papin ont fêté, la fin de la remise en peinture de leur montée. Étaient présents des représentants de la SDH, de la Ville, et des salariés de la Régie de quartier, Pro'pulse.



Du 14 au 21 février, 6 jeunes filles âgées de 14 à 16 ans ont participé au séjour organisé par le Pôle jeunesse Prévert à Morzine. Au programme, ski, chien de traîneau, détente et bonne humeur...



Deux mardis par mois, un groupe de femmes du Village 2 se réunit au Pôle jeunesse Prévert pour préparer avec l'aide des animateurs du Pôle, de la Msic et du centre social des Écureuils, un séjour d'une semaine à la Grande-Motte cet été.



Photo mystère...

Vous êtes invités à découvrir le Village 2 sous un angle inhabituel...

Où cette photo a-t-elle été prise ?
La réponse dans le prochain numéro !



La parole est à vous !

Vous avez une remarque, une proposition pour le journal ? Vous souhaitez diffuser une information qui concerne le quartier...

Prenez contact avec la Maison de la solidarité et des initiatives citoyennes (MSIC) :
Tél : 04 76 23 46 90, place des commerces du Village 2



Enfants et parents sont de retour sur la placette commerciale avec l'arrivée de premiers rayons de soleil du printemps.

EN RUE Village 2 n°4 • mai 2009 • Trimestriel d'information édité par la Ville d'Échirolles en lien avec la SDH • Directeur de publication : Renzo Sulli • 1 600 exemplaires • Graphisme : www.elodiequivarch.com • Rédacteurs : Lionel Jacquart, Hélène Joseph, Philippe Fracchiolla, Cécile Ray, Servanne Commiot, Bruno Cohen-Bacrie • Crédits Photos : Valérie Gaillard ; Ville d'Échirolles • Impression sur papier recyclé : Imprimerie des Eaux-Claires

Avec le soutien de :

